L'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP) vient de mettre en ligne sur son site Interne nouveau nap.fr **un mod**

Un outil pour clarifier ses besoins et formuler des exigences conformes aux bonnes pratiques

La gestion des rendez-vous dans les établissements de santé est un processus complexe qui doit pren

L'enjeu final est d'une part pour les établissements de rationnaliser leurs ressources et d'améliorer leur

Pour élaborer ce document, l'ANAP s'est appuyée sur une méthodologie rigoureuse, et sur un modèle

L'intérêt de ce type d'outil se confirme

L'ANAP élabore un ensemble de cahiers des charges-type dont l'objectif est triple :

· guider les établi

· favoriser la conv

· contribuer à l'ha

L'ANAP avait publié en 2010 un modèle de cahier des charges pour l'informatisation du circuit du médic

Pour accéder aux outils, cliquez sur les liens ci-dessous :

Informatisation de la gestion des rendez-vous

Informatisation du circuit du médicament

Pour toute question relative à ces outils, vous pouvez contacter Yves Constantinidis, Tél. 01 57 27 12 0
yvesconstantinidis@anap.fr

A propos de l'ANAP :

(Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux)

Créée par la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux te
accompagner

Grâce à son expertise pluridisciplinaire, l'ANAP élabore et diffus

Cette démarche s'illustre notamment par les « contrats Performance » conclus entre l'ANAP, les ARS

Basée à Paris, l'ANAP est constituée de 92 collaborateurs sous l'autorité du Directeur Général, Christian

Plus d'informations sur www.anap.fr

Restez informés de l'actualité de l'ANAP en vous abonnant à la Lettre de l'ANAP